

M. & Mme Laurent FERRACCI
[REDACTED]
[REDACTED]

MAAF
[REDACTED]

34080 MONTPELLIER

Galargues, le jeu. [REDACTED]

Assurance multirisques habitation

Madame, Monsieur,

Je vous adresse la présente dans le cadre de ma police « multirisques habitation », pour obtenir de votre part plusieurs précisions concernant mon activité de radioamateur. Le radioamateur est une personne qui a reçu l'autorisation officielle de communiquer, par radio, avec d'autres personnes, elles aussi légalement autorisées. Le radioamateur pratique une activité à caractère technique; ses compétences sont contrôlées par les services de l'état. Cette activité implique la mise en oeuvre de certaines installations spécifiques. A ce titre, je dispose à mon domicile:

- D'une part, dans mon habitation, de matériels et accessoires nécessaires à l'émission et à la réception sur les bandes de fréquences du service amateur. Ce matériel peut être évalué globalement à 5000€ .
- D'autre part, sur ma propriété, d'une installation d'antenne constituée d'un pylône de 14M et d'une antenne d'environ 6x7M. La valeur est d'environ 7000€. Cette installation a été réalisée par mes soins conformément aux normes applicables.

J'aimerais obtenir de votre part:

- L'assurance que ces divers matériels sont convenablement assurés afin qu'en cas de dommages (vol, incendie, chute de la foudre, dommages électriques, phénomènes naturels quelle que soient leur intensité etc..) je puisse procéder à leur remplacement à c'est à dire percevoir le prix d'achat de matériels neufs de nature identique ou équivalente.
1. Je vous précise que, compte tenu de la particularité de l'activité radioamateur, certains matériels ont été acquis d'occasion auprès de particuliers ou même fabriqués par mes soins. Je ne suis donc pas en mesure de fournir simplement des « factures d'achat » pour l'ensemble de ces matériels. Certains sont anciens (>10 ans). Je souhaite éviter toute contestation relative à l'existence ou la valeur de remplacement de ces matériels en cas de sinistre. Je peux procéder si vous le souhaitez à un inventaire détaillé et chiffré, réaliser des photos...

2. Par sa nature même (hauteur du pylône, prise au vent de l'antenne..) mon installation est vulnérable aux dommages causés par la foudre, le réseau électrique ou les phénomènes naturels (vents violents, orages, grêle...). Je souhaite obtenir l'assurance que vos garanties me sont acquises quels que soient ces phénomènes ou leur intensité, non seulement en ce qui concerne les dommages causés à l'installation radioamateur proprement dite mais aussi au reste de mes biens (chute d'antenne sur mon habitation ou mon véhicule, propagation de la foudre et dommages électriques à l'habitation etc...)
- L'assurance que les garanties « responsabilité civile » me seront acquises pour des dommages qui pourraient être causés par cette installation. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne les risques de chute (pylône, antenne..) et de dommages chez un tiers ou sur la voie publique.
 - En ce qui concerne les dommages corporels que je pourrais subir en cas d'accident survenant, par exemple, lors d'une intervention sur les antennes ou le pylône de mon installation.

Je vous remercie de bien vouloir faire le nécessaire, le cas échéant, afin d'adapter mes garanties actuelles à celles demandées ci-dessus, et reste attentif à vos éventuelles remarques et/ou préconisations.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Ferracci

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Ferracci', written over a horizontal line.